

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir le respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité, la formation des personnes exerçant des fonctions d'encadrement est un outil incontournable. Ils et elles peuvent ainsi maîtriser le cadre réglementaire, se l'approprier et le faire vivre dans leur quotidien professionnel, auprès des agent-es.

Les agent-es qui travaillent dans l'accueil du public sont particulièrement concerné-es car ils et elles sont régulièrement en contact avec les usager-es, et risquent donc plus souvent d'être confronté-es à des situations de non-respect.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les spécificités nécessaires à la bonne application du principe de laïcité.
- Identifier et savoir gérer les situations génératrices de non-respect des principes de laïcité et de neutralité avec les usager-es.
- Prévenir les situations de non-respect et sensibiliser ses équipes au quotidien.
- Analyser et confronter ses pratiques managériales en matière de laïcité.
- Participer à la promotion des principes.
- Savoir mobiliser les bonnes ressources et acteurs pour le traitement des cas.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :

personnel d'encadrement, notamment de services d'accueil des usager-es



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Durée :

6h00



Prérequis :

- avoir suivi "Les fondamentaux de la laïcité" sur Mentor
- avoir suivi la formation n°2 à destination des managers
- ou attester de connaissances



Nombre de stagiaires : jusqu'à 15

Autres modalités (*avec adaptations*) : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles : Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Retour sur le module Mentor "Les fondamentaux de la laïcité", ainsi que sur les ressources, outils et acteurs de la laïcité
 2. Appliquer le principe de laïcité et l'obligation de neutralité dans la fonction publique : spécificités liées à l'accueil des usager-es
 3. Connaître le rôle de l'encadrement dans l'application et la promotion des principes
 4. Identifier les situations potentiellement à risque dans son quotidien professionnel
 5. Connaître la procédure disciplinaire et les recours possibles, et savoir mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation
 6. S'entraîner à la gestion des situations problématiques et approfondir sa maîtrise des cas complexes
- Conclusion et évaluation

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est assurée par des spécialistes de l'application du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité dans la fonction publique, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'agent-es.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien vers le module sur Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien permettant de poser d'éventuelles questions.

À l'issue de la session, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.